



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 106401

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les recommandations émises par la Cour des comptes dans son rapport de septembre 2006 sur la sécurité sociale concernant les régimes spéciaux de retraite (IEG, RATP, SNCF). Le rapport préconise, en raison des perspectives démographiques et financières des régimes spéciaux, de réformer ces régimes en mettant en oeuvre les principes prévus par la loi de 2003. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106401

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10545